



Au nord de l'actuel bâtiment de la Croix 4 (à l'arrière-plan), la future halle de gym sera certifiée Minegie-P. Devant l'entrée principale sera créée une place gazonnée. DR

CORCELLES Devisé à près de dix millions, le projet « Juliette » est sur les rails. La future salle de gym dévoilée

NICOLAS HEINIGER

Il y a quatre ans, le Conseil d'Etat reconnaissait, dans un arrêté, le besoin de nouvelles salles de gym pour les élèves de la Côte, une pour Corcelles-Cormondrèche et trois pour Peseux. Lundi soir, les conseillers généraux de Corcelles ont eu droit à une présentation de cette future halle, baptisée « Juliette ».

Plutôt que de raser l'actuelle salle de la rue de la Croix 4, il a finalement été décidé de bâtir une nouvelle halle sur le terrain situé immédiatement au nord. Le projet prévoit de réaliser la halle à l'Est de la parcelle, tandis que l'ouest de la zone, du côté de l'entrée principale de la halle, accueillera une place publique gazonnée.

Sous la salle de gym propre-

ment dite est prévu un parking souterrain de soixante places, avec un lift entre les niveaux. Les places seront soit louées au mois, soit payantes pour les visiteurs ponctuels. L'emplacement de l'accès à ce parking doit encore être discuté. L'ensemble sera équipé de panneaux photovoltaïques et certifié Minegie-P.

Subvention de l'Etat

Certains conseillers généraux se sont inquiétés d'un éventuel surplus de trafic engendré par les utilisateurs de ce parking. « Si le projet est accepté, certaines études devront encore être faites », a reconnu le conseiller communal François Grétilat. Son collègue Thomas Perret a rappelé que cette salle serait majoritairement destinée aux écoliers, qui se déplaceraient à pied.

Assurances et diverses taxes comprises, le projet est budgété à 9,7 millions de francs. Ce crédit sera soumis au Conseil général lors de sa prochaine séance, le 13 mars. L'Etat octroiera une subvention de 20% uniquement pour la partie salle de gym, à l'exclusion du parking souterrain. Le montant précis de cette aide reste donc à déterminer mais il devrait tourner autour de trois millions de francs.

En automne 2012 déjà, plusieurs groupes du législatif de mandataient qu'une étude pour la construction d'une nouvelle salle de gym soit lancée. L'avancement du projet a été retardé par une procédure juridique: l'entrepris arrivée deuxième de l'appel d'offres avait fait recours, et le Tribunal cantonal avait jugé que la commune devait relancer la

procédure, uniquement avec les entreprises arrivées aux deux premières places. Le résultat fut semblable à la première fois.

Selon le planning des travaux, le chantier pourrait débuter en septembre de cette année. La mise hors d'eau du bâtiment est prévue pour mai 2018, et l'achèvement des travaux pour octobre de la même année. ●

Peseux rompt une collaboration

L'annonce a été faite discrètement en fin de séance et n'a suscité aucune question: la commune de Peseux a décidé de résilier pour le 31 décembre la convention qui l'unit à Corcelles en matière de gestion de forêts. Depuis 2014, les deux voisins employaient un seul garde forestier et utilisaient le même centre, situé sur la commune de Corcelles. « Le regroupement fonctionne très bien », a indiqué la conseillère communale Anne Kaufmann, responsable du domaine. « Corcelles-Communauté doit prendre acte. » A l'issue de la séance, l'élue nous confiait cependant regretter cette « mauvaise décision politique », espérant encore que Peseux se raviserait.

Difficile de ne pas relier cette décision avec celle prise par Corcelles de rompre la collaboration avec Peseux en matière d'aide sociale (nos précédentes éditions). « Vous avez raison de faire ce lien », reconnaît le président du Conseil communal de Peseux, Pascal Bartl. Qui explique que les négociations avec d'autres communes pour « sauver le Guichet social régional » sont « difficiles », chacune possédant déjà son propre système. « Dans ce dossier, Peseux est demandeur. On s'est dit que ce serait plus facile si l'on avait aussi quelque chose à offrir. » Ce quelque chose, ce serait les forêts. Mais défaire une collaboration qui fonctionne, n'est-ce pas un peu risqué? « Tout choix politique représente un risque. » ●

MÉMENTO

SAINT-BLAISE

Musique au chœur. Le trio Claiton, composé de Séverine Payet à la clarinette, de Marc et Christophe Pantillon, au piano et au violoncelle jouera ce samedi à 18h18 (présentation à 17h30) au temple de Saint-Blaise. Accueillis par Musique au chœur, ils interpréteront des œuvres de Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms Nino Rota.

LE LANDERON

Concert. Broadway et ses comédies musicales. Tel est le thème qu'a choisi la fanfare

CONCOURS Le délai d'inscription pour le casting de la plus belle du canton est fixé à ce dimanche.

Dernière ligne droite pour participer à Miss Neuchâtel

Qui succédera à Priyanka Singh, Miss Neuchâtel-Fête des vendanges 2016? Les jeunes femmes souhaitent relever le défi peuvent tenter leur chance. C'est la dernière ligne droite pour participer au casting, qui se déroulera le samedi 18 février, à l'hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel. Attention, le délai d'inscription est fixé à ce dimanche.



Succès de Yasmina Assal

Surfant sur le succès de Yasmina

tout celle qui incarnera le charme neuchâtelois. Pour inciter les jeunes femmes à prendre part à la 33e édition, le comité promet « une aventure riche avec de belles rencontres, une multitude de cadeaux, des shootings et le conseil de professionnels du métier ».

Au moins 1m68

Les prétendantes au titre doivent être âgées entre 17 et 25 ans révolus (à la date du casting) et

LA FIN DE MISS VAL-DE-RUZ Personne ne succédera à Slea Villamin. L'actuelle Miss Val-de-Ruz restera l'unique reine de beauté de cette région. Alors qu'un casting devait se tenir en janvier, le comité organisateur a dû jeter l'éponge, faute de prétendantes. L'élection avait déjà été reportée d'une année. De plus, les critères, notamment en ce qui concerne la taille, avaient été élargis. Mais rien n'y a fait. Les organisateurs n'ont pas réussi à rassembler

la fanfare pour ce concert